REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DISCOURS D'OUVERTURE
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ATELIER D'EVALUATION À MI-PARCOURS
DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME ÉDUCATIF DE BASE
(PRSEB / PRSEP)

Yamoussoukro, le 02 juin 2026

Monsieur le Conseiller Spécial du President de la République,

Monsieur le Représentant Résident de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire,

Madame, Monsieur les Représentants du Partenariat Mondial pour l'Éducation,

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,

Messieurs les Préfets et Sous-préfets,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux et Régionaux de l'Éducation,

Mesdames et Messieurs les Représentants de la Société Civile,

Mesdames et Messieurs de la Presse et des Médias,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C’est un honneur pour moi de prendre la parole ce jour, au nom de Monsieur le Ministre de l’Éducation Nationale, de l’Alphabétisation et de l’Enseignement Technique, que j’ai l’honneur de représenter à cette importante cérémonie d’ouverture de l’atelier d’évaluation à mi-parcours du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base, le PRSEB.

Monsieur le Ministre m’a chargé de vous transmettre ses salutations distinguées, ainsi que son attachement personnel à la réussite de ce programme stratégique, qui constitue l’un des instruments majeurs de transformation de notre système éducatif.

Je voudrais, avant tout propos, exprimer sa reconnaissance aux hautes

autorités de notre pays, au premier rang desquelles Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, dont la vision place le capital humain au cœur de la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais également saluer l'engagement constant du Gouvernement, sous l'autorité de Monsieur Robert Beugré MAMBÉ, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour faire de l'éducation de base un levier décisif d'équité, de cohésion sociale et de développement durable.

Mesdames et Messieurs,

L'atelier qui nous réunit aujourd'hui est un moment important. Il ne s'agit pas seulement de faire le point sur l'état d'avancement d'un programme. Il s'agit surtout d'apprécier, avec lucidité et responsabilité, dans quelle mesure les interventions engagées produisent les effets attendus sur l'école, sur les enseignants, sur les communautés éducatives et, plus fondamentalement, sur les apprentissages des enfants.

Le PRSEB est né d'un constat exigeant : malgré les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation, notre système devait encore relever un défi majeur, celui de la qualité des apprentissages fondamentaux.

Lire, écrire, compter, comprendre, raisonner : ces compétences constituent le socle sans lequel aucun parcours scolaire solide, aucune insertion sociale durable et aucune transformation nationale profonde ne sont possibles.

C'est pourquoi le PRSEB a été conçu comme une réponse systémique, articulant plusieurs leviers : l'amélioration des environnements d'apprentissage, la mise à disposition de matériels pédagogiques adaptés, le

renforcement des pratiques enseignantes, la formation continue, l'encadrement pédagogique de proximité, la gouvernance par les résultats, ainsi que la prise en compte du genre et de l'inclusion.

Mesdames et Messieurs,

Le Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base représente un investissement majeur au service de l'école ivoirienne. Il bénéficie de l'appui déterminant de l'Association Internationale de Développement, du Partenariat Mondial pour l'Éducation, ainsi que du mécanisme de dette contre développement conclu avec la France.

Au nom de Monsieur le Ministre, je voudrais exprimer la profonde gratitude du Gouvernement ivoirien à la Banque mondiale, au Partenariat Mondial pour l'Éducation, à la France, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui accompagnent notre pays dans cette dynamique.

Votre appui financier, technique et institutionnel traduit une confiance que nous devons continuer à mériter par des résultats concrets, mesurables et durables.

Le PRSEB se distingue également par son approche axée sur les résultats. Les décaissements sont liés à l'atteinte d'indicateurs vérifiables. Cette exigence constitue une avancée importante en matière de redevabilité publique. Elle nous oblige collectivement à passer d'une logique de moyens à une logique d'impact.

Mesdames et Messieurs,

L'évaluation à mi-parcours soumise à notre examen met en évidence des

avancées significatives. Elle relève notamment les progrès réalisés en matière d'accès au CP1, la distribution massive de manuels scolaires et de livrets d'exercices, la formation de nombreux enseignants et encadreurs aux nouvelles pratiques pédagogiques, le déploiement d'interventions de santé scolaire dans les zones vulnérables, ainsi que l'atteinte d'une part importante des résultats liés aux décaissements.

Ces acquis doivent être reconnus. Ils traduisent l'engagement des équipes du Ministère, des services déconcentrés, des enseignants, des collectivités, des communautés éducatives et des partenaires.

Mais cette évaluation nous invite également à l'humilité. Elle montre que les résultats sur les apprentissages restent encore en deçà de nos ambitions. Elle souligne des retards dans la construction des infrastructures scolaires. Elle met aussi en évidence des défis de soutenabilité, de gouvernance opérationnelle, de coordination et de suivi des résultats.

Ces constats ne doivent pas être perçus comme des motifs de découragement. Ils constituent au contraire une opportunité. Une opportunité pour corriger, accélérer, mieux cibler et renforcer ce qui doit l'être.

C'est précisément le sens de cette revue à mi-parcours.

Mesdames et Messieurs,

Pour la seconde phase du programme, plusieurs priorités devront retenir toute notre attention.

La première priorité est le renforcement du coaching pédagogique de

proximité. La formation des enseignants ne produit pleinement ses effets que lorsqu'elle est accompagnée, suivie et traduite dans la pratique quotidienne de la classe. Les visites pédagogiques, les observations de classe, le retour d'information aux enseignants et l'accompagnement régulier doivent donc être consolidés.

La deuxième priorité est la consolidation du PNAPAS, notamment à travers la disponibilité effective des manuels, des cahiers d'exercices et des guides pédagogiques, ainsi que le développement des dispositifs de remédiation pour les élèves en difficulté.

La troisième priorité concerne l'accélération des constructions scolaires. Il nous faut lever les blocages, améliorer le suivi contractuel, maîtriser les coûts et veiller à ce que les infrastructures répondent effectivement aux besoins des zones les plus vulnérables.

La quatrième priorité porte sur la gouvernance et la redevabilité. Les contrats d'objectifs et de performance, l'utilisation des données d'évaluation, le renforcement des capacités fiduciaires et le pilotage par les résultats doivent devenir des pratiques ordinaires de gestion du système éducatif.

La cinquième priorité est celle du genre et de l'inclusion. Le maintien des filles à l'école, l'éducation inclusive, la prise en compte des enfants en situation de handicap et la réduction des disparités territoriales doivent demeurer au cœur de notre action.

Mesdames et Messieurs,

La réussite du PRSEB ne relève pas du seul Ministère en charge de

l'Éducation Nationale. Elle exige une mobilisation intersectorielle.

La santé scolaire, l'eau, l'assainissement, la protection sociale, les infrastructures, la sécurité autour des établissements, la mobilisation communautaire et le suivi local des enfants sont autant de dimensions qui appellent une coordination renforcée entre les administrations publiques, les collectivités territoriales, les partenaires et la société civile.

Aux autorités administratives et locales, Monsieur le Ministre réaffirme sa confiance. Votre rôle est essentiel pour accompagner l'école sur le terrain, soutenir la scolarisation des enfants, prévenir les abandons et favoriser l'implication des communautés.

Aux enseignants, aux directeurs d'école, aux inspecteurs, aux conseillers pédagogiques et à l'ensemble des professionnels de l'éducation, il adresse ses encouragements. Vous êtes les premiers artisans de la transformation recherchée. Aucun manuel, aucune réforme, aucun programme ne peut produire d'effet durable sans votre engagement dans la classe et auprès des enfants.

Aux partenaires techniques et financiers, il renouvelle la gratitude du Gouvernement ivoirien et réaffirme notre disponibilité à poursuivre un dialogue exigeant, transparent et orienté vers les résultats.

Mesdames et Messieurs,

L'ambition ultime du PRSEB est claire : permettre à chaque enfant de Côte d'Ivoire d'acquérir, dès les premières années de scolarité, les compétences fondamentales qui conditionnent sa réussite future.

À mi-parcours, des bases importantes ont été posées. Des outils ont été déployés. Des enseignants ont été formés. Des mécanismes de redevabilité ont été instaurés. Mais l'essentiel reste devant nous : faire en sorte que ces efforts se traduisent plus fortement et plus visiblement dans les apprentissages des élèves.

C'est pourquoi les travaux qui s'ouvrent aujourd'hui doivent être francs, constructifs et orientés vers l'action. Les recommandations attendues ne doivent pas être de simples constats. Elles doivent permettre d'accélérer la mise en œuvre, de renforcer l'efficacité des interventions et de sécuriser l'atteinte des résultats à l'horizon du programme.

Je forme donc le vœu que cet atelier soit un moment de vérité, de responsabilité partagée et d'engagement renouvelé au service de l'école ivoirienne.

Au nom de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique, je déclare ouvert l'Atelier national d'évaluation à mi-parcours du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base.

Je vous remercie.